



Itinéraires
Caen & Lisieux

SERVICE LOGEMENT

RAPPORT D'ACTIVITE – Année 2021

SOMMAIRE

Mesures d'accompagnement social à l'entrée dans le logement autonome	3
Mesures d'accompagnement vers et dans le logement dans le cadre de l'AVDL BPI	5
Mesures d'accompagnement vers et dans le logement	6
L'activité des appartements d'urgence dans le cadre de l'ALT	10
Le partenariat	12
Perspectives 2022	14
Sigles et acronymes utilisés	15

Avec la politique du logement d'abord, le gouvernement a, depuis quelques années, développé différents dispositifs d'aide et d'accompagnement vers le logement.

Afin de mieux répondre aux besoins des personnes, l'association a fait le choix de rattacher tous les dispositifs en lien avec le logement aux différentes structures d'hébergement, d'accompagnement et d'accueil.

L'extension et le développement de ces dispositifs au sein de l'association nous conduisent aujourd'hui à repenser notre organisation pour une meilleure lisibilité des mesures d'aide et d'accompagnement au logement et pour envisager une meilleure prise en compte du parcours de la personne.

C'est dans ce contexte que l'association a souhaité créer un service logement transversal afin de faciliter notre lisibilité auprès des partenaires fonctionnels et financiers et favoriser le parcours de la personne accompagnée vers et dans le logement selon son propre intérêt.

Le projet du service logement s'appuie avant toute chose sur l'intérêt de la personne avec comme ligne directrice :

→ Quel service ou travailleur social est le mieux placé pour répondre aux besoins de la personne accompagnée ?

L'Association ITINERAIRES assure depuis plusieurs années, les mesures d'accompagnement social vers et dans le logement pour les personnes suivies par ses services et gère 25 appartements d'urgence dans le cadre de l'ALT, tant sur Caen que sur le Pays d'Auge.

Ces mesures d'accompagnement sont de plusieurs natures et financées par 2 partenaires : le Conseil Départemental pour les mesures d'ASLL et la DDETS pour les mesures d'AVDL et d'AVDL-BPI.

L'objectif de ces mesures est d'accompagner les publics dans l'appropriation de leur nouveau lieu de vie afin de stabiliser leur accès au logement en toute autonomie par l'apprentissage du logement, la gestion du budget, l'aide à l'anticipation des dépenses, l'entretien technique du logement, la maîtrise de la consommation des fluides, l'aide à la recherche de mobilier et à l'aménagement du logement, l'insertion dans l'environnement, les soins, l'alimentation, la restauration des liens familiaux, la lutte contre l'isolement, etc.. ;

Cet accompagnement est exclusivement ciblé sur l'accès et le maintien dans le logement. Ce n'est pas un accompagnement global, les problèmes d'ordre général, autres que ceux liés au logement, doivent être traités par les services compétents.

L'adhésion du ménage est présupposée et formalisée.

L'ensemble de ces mesures d'accompagnement ont pour but de garantir une insertion durable des personnes concernées dans leur habitat. Au moment de l'accès dans le logement, la mesure d'accompagnement vise à aider les ménages dans leurs recherches (dossiers de demande d'aide au logement, contrat d'assurance, ...), à les accompagner dans les premiers contacts avec leur bailleur, à les sensibiliser sur les modes d'utilisation des équipements du logement, des parties communes.

Après une période de violence conjugale, d'instabilité, de précarité d'hébergement en urgence, au terme d'un accompagnement en CHRS, cette mesure permet d'inscrire la personne dans son nouveau foyer, dans un nouvel environnement de vie et permet la mise en œuvre de nouveaux relais nécessaires quant à la poursuite d'un projet personnel et professionnel.

▪ Le fonctionnement

Le service logement est un service transversal à toutes les structures d'ITINERAIRES et sa compétence se situe sur l'ensemble du territoire où l'association est implantée (agglomération de Caen et territoire du Pays d'Auge).

Ce service est composé :

- De 3 ETP de travailleur social (CESF et ES)
- Une psychologue (1.5 h par semaine) : régulation d'équipe
- D'une cheffe de service à temps partiel qui coordonne le service et anime la réunion transversale,
- Par ailleurs, le service peut prendre appui sur les services administratifs, logistiques transversaux à l'ensemble d'ITINERAIRES.

I. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT

Sorties au 31.12.2021

Hébergement avant l'accès au logement autonome	Composition familiale	Durée de l'accompagnement et type de mesure	Service qui assure la mesure
115	1 femme	5.9 mois (ASLL)	SAAS
CHU 3A AAJB	1 femme + 5 enfants	5.9 mois (ASLL)	SAAS
CHRS J. VAN DAELE	1 femme + 2 enfants	5.9 mois (ASLL)	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme + 1 enfant	5.9 mois (ASLL)	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme + 1 enfant	5.9 mois (ASLL)	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme	5.9 mois (ASLL)	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme + 1 enfant	6.7 mois (ASLL)	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme + 2 enfants	2.9 mois (ASLL)	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme	5.9 mois (ASLL)	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme	2.6 mois (ASLL)	CHRS J. VAN DAELE
CPH	1 homme	9 mois (ASLL)	CPH
Service logement ALT	1 homme	5.9 mois (ASLL)	Service logement
Service logement ALT	1 femme + 3 enfants	9 mois (ASLL)	Service logement
Service logement ALT	1 homme	7 mois (ASLL)	Service logement
CPH	1 femme + 3 enfants	6 mois (ASLL)	Service logement
CPH	1 homme	6 mois (ASLL)	Service logement
CPH	1 homme	6 mois (ASLL)	Service logement
CADA	1 homme	8.9 mois (ASLL)	Service logement
Etape	1 femme + 1 enfant	6 mois (ASLL)	Service logement
Service logement ALT	1 femme + 2 enfants	8.9 mois (ASLL)	Service logement
CADA	1 femme + 4 enfants	8.9 mois (ASLL)	Service logement
115	1 femme	9 mois (ASLL)	Service logement
Service logement ALT	1 femme + 1 enfant	5.9 mois (ASLL)	Service logement
CADA	1 homme	9 mois (ASLL)	Service logement
CADA	1 homme	8.9 mois (ASLL)	Service logement
Service logement ALT	1 femme	5.9 mois (ASLL)	Service logement
CPH	1 homme	8.9 mois (ASLL)	Service logement
Etape	1 femme + 1 enfant	5.9 mois (ASLL)	Service logement
CHRS Le Jardin	1 homme	5.9 mois (ASLL)	Service logement
CPH	1 homme	9.3 mois (ASLL)	Service logement

Mesures en cours au-delà du 31.12.2021

Hébergement avant l'accès au logement autonome	Composition familiale	Type de mesure	Service qui assure la mesure
CHRS J. VAN DAELE	1 femme + 1 enfant	ASLL	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme + 3 enfants	ASLL	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme	ASLL	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme	ASLL	CHRS J. VAN DAELE
CHRS J. VAN DAELE	1 femme + 1 enfant	ASLL	CHRS J. VAN DAELE
CADA	1 femme + 1 enfant	ASLL	Service logement
Service logement ALT	1 couple + 3 enfants	ASLL	Service logement
Service logement ALT	1 femme + 1 enfant	ASLL	Service logement
CHRS J. VAN DAELE	1 femme + 2 enfants	ASLL	Service logement
Service logement ALT	1 femme + 1 enfant	ASLL	Service logement
Service logement ALT	1 femme	ASLL	Service logement
CPH	1 homme	ASLL	Service logement
CPH	1 homme	ASLL	Service logement
CPH	1 couple + 5 enfants	ASLL	Service logement
CHRS J. VAN DAELE	1 femme + 1 enfant	ASLL	Service logement
Logement autonome	1 femme	ASLL	Service logement
Service logement ALT	1 femme	ASLL	Service logement
Logement autonome	1 femme + 2 enfants	ASLL	Service logement
Logement autonome	1 femme + 5 enfants	ASLL	Service logement
Résidence sociale	1 homme	ASLL	Service logement

- **11** femmes seules, **23** femmes avec enfants, **14** hommes seuls et **2** couples avec enfants ont bénéficié d'une mesure ASLL dont **30** mesures débutées en 2020 ou 2021 et finalisées en 2021 et **20** mesures débutées en 2021 se poursuivront sur 2022.

50 ménages ont pu être accompagnés en 2021 lors de leur accès au logement autonome avec une durée moyenne d'accompagnement de 6 mois.

II. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT DANS LE CADRE DE L'AVDL-BPI

Sorties au 31.12.2021

Service demandeur	Composition familiale	Accomp. vers le logement	Accomp. à l'entrée dans le logement	Accomp. dans le logement	Bailleur	Durée de l'accomp.
SAAS	1 femme seule	1	1	1	CLMH	14 mois
FTDA	1 couple + 5 enfants	1	1	1	CLMH	12 mois
CPH	1 homme seul	1	1	0	FJT	12 mois
2ChoseLune	1 femme + 5 enfants	0	1	1	CLMH	12 mois
CADA Itinéraires	1 homme seul	1	1	1	CLLAJ	12 mois
Rés. Revivre + CADA	1 femme seule	1	1	1	CLMH	12 mois
SPADA FTDA	1 couple + 1 enfant	0	0	1	CLMH	12 mois
Rés. ADOMA + UDAF	1 homme seul	1	1	1	CLMH	12 mois
SPADA FTDA	1 homme seul	1	0	0	CLMH	11.2 mois
CADA FTDA	1 homme seul	1	1	1	CLMH	12 mois
CADA FTDA	1 homme seul	0	0	1	CLMH	12 mois

Mesures en cours au-delà du 31.12.2021

Service demandeur	Composition familiale	Accompagnement vers le logement	Accompagnement à l'entrée dans le logement	Accompagnement dans le logement
UDAF + ADOMA	1 homme seul	1	0	0
UDAF + ADOMA	1 homme seul	1	0	0
UDAF + ADOMA	1 homme seul	1	0	0
SPADA FTDA	1 homme seul	1	1	1
SPADA FTDA	1 femme + 1 enfant	1	0	0
SPADA FTDA	1 homme seul	1	0	0
DALO	1 homme seul	1	0	0
CADA Itinéraires	1 homme seul	1	1	1
Service logement AAJB	1 homme seul	0	0	1
FAIR	1 homme seul	0	1	1
SPADA FTDA	1 couple + 1 enfant	0	1	1
CMS Giberville	1 femme + 6 enfants	1	1	1
USDA Nord	1 couple + 4 enfants	1	0	0
FAIR	1 homme seul	0	1	1
Service logement AAJB	1 femme + 2 enfants	0	0	1
FAIR	1 homme seul	1	0	0
SPADA FTDA	1 homme seul	1	0	0
USDA Nord	1 couple + 4 enfants	0	0	1

- **18 hommes seuls, 2 femmes seules, 4 femmes avec enfants et 5 couples avec enfants** ont bénéficié d'une mesure AVDL-BPI dont **17** mesures débutées en 2019 ou 2020 dont **6** se poursuivront en 2022 et **11** mesures débutées en 2021 se poursuivront sur 2022.

29 ménages bénéficiaires de la protection internationale ont pu être accompagnés vers et dans le logement en 2021.

III. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT VERS ET DANS LE LOGEMENT

Suite à l'appel à projet dans le cadre du FNAVDL, 2 porteurs d'AVDL ont été retenus dans le Calvados au 01 janvier 2021 : l'UDAF et l'Association ITINERAIRES. Même si l'association ITINERAIRES est porteuse du projet, nous avons souhaité travailler en partenariat sur ce dispositif avec l'association REVIVRE et l'association Habitat et Humanisme.

1/. NOMBRE DE MENAGES ADRESSES A L'ASSOCIATION

	AVDL	Diag DALO	Diag PRU	Diag CCAPEX
Nombre de ménages	54	0 (+ 1 qui n'a pas honoré le RDV)	7	4 Dont 3 suivis d'une AVDL (+ 8 qui n'ont pas honoré leurs RV)

Nombre de ménages ayant bénéficié d'une mesure AVDL : **54** soit 57 mesures. (3 ménages ayant bénéficié d'une mesure AVDL ALT + AVDL classique).

Dont : **4 mesures** orientées par la DDETS sans demande préalable de l'association.

Certains diagnostics n'ont pu se réaliser en l'absence des bénéficiaires. A ce jour, la convention ne prévoit pas de financement dans ce cas alors que du temps de travail est engagé : connaissance du dossier, envoi du courrier, présence du travailleur social pour le RDV fixé, rédaction de l'écrit adressé à la DDETS.

2/. ACTIVITE SUR L'ANNEE

a) **Nombre de ménages suivis simultanément en file active par mois :**

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
5	6	9	9	9	11	23	25	28	25	27	38

Nous constatons logiquement une montée en charge au fil de l'année.

b) Durée moyenne de l'accompagnement :

Durée moyenne de la mesure **AVDL ALT** par ménage sorti en mois : **5.4** mois pour **7** ménages.

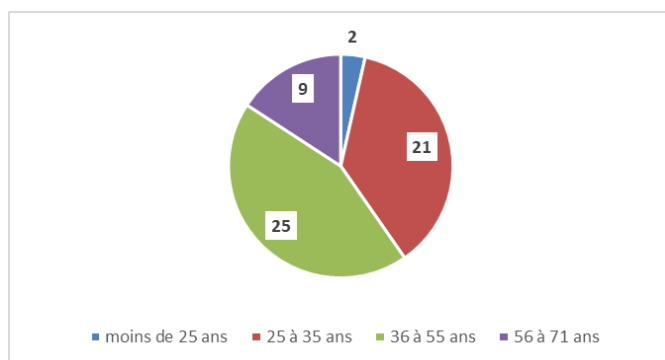
Durée moyenne de la mesure **AVDL classique** par ménage sorti en mois : **4.5** mois pour **7** ménages.

Ces durées moyennes sont à relativiser car prennent en compte uniquement la durée de l'accompagnement AVDL à compter du 1 janvier 2021 et ne tiennent pas compte de la durée globale de l'accompagnement via d'autres mesures en amont.

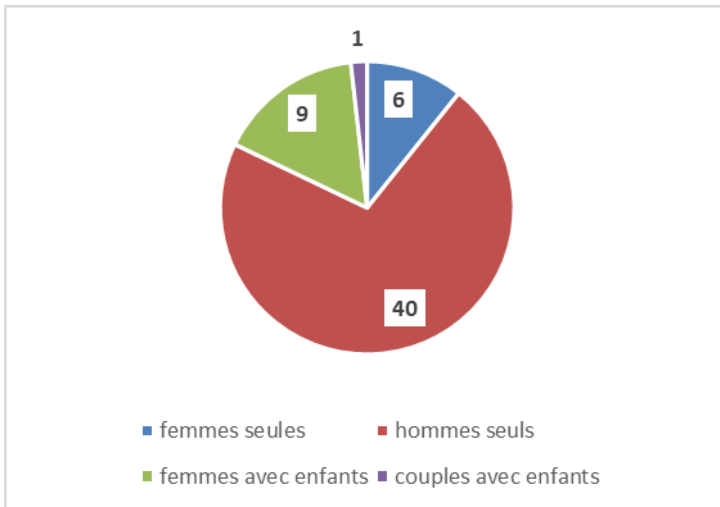
	Type de ménages présents	Type de ménages sortis	Type de sortie
AVDL ALT	3 femmes avec enfants 3 femmes seules 12 hommes seuls	4 hommes seuls 1 homme seul 1 femme seule 1 femme avec enfants	Logement public Logement privé Logement public Logement public
AVDL Classique (Logement autonome)	3 femmes seules 6 femmes avec enfants 1 couple avec enfants 29 hommes seuls	2 femmes avec enfants 4 hommes seuls 1 homme seul	AVDL ALT

(L'homme seul qui était en AVDL classique, puis sortie en AVDL ALT était en AVDL classique à l'AISCAL ; son bail n'a pas été renouvelé pour des raisons de dettes de loyer ; d'où son entrée en ALT).

c) Age des ménages présents :

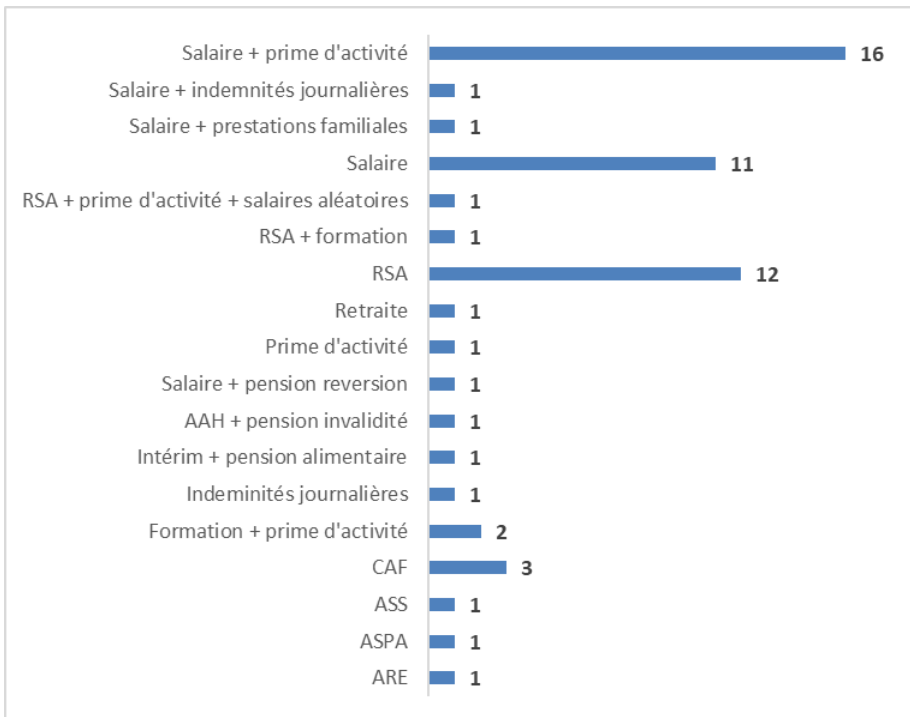


d) Composition familiale des ménages présents :



Ce schéma fait apparaître que **74%** des orientations concernent des **hommes isolés**.

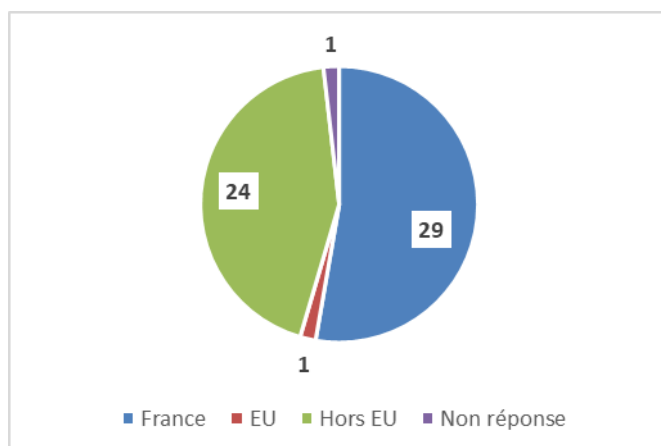
e) Ressources des ménages présents :



57% des ménages sont **salariés**. Le dispositif touche des ménages en situation d'emploi que nous pouvons nommer « travailleurs pauvres » et en difficulté d'accès au logement autonome.

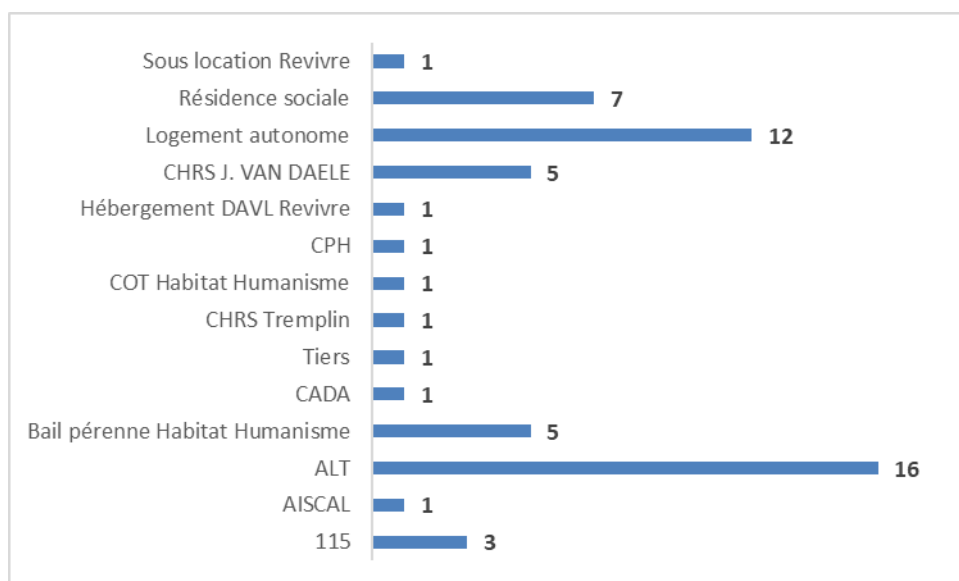
24% des ménages perçoivent le **RSA**.

f) Origine géographique :



Il est important de constater que **45%** des ménages orientés sont originaires de pays **hors UE**.

g) Lieu d'habitation avant le suivi :



IV. L'ACTIVITE DES APPARTEMENTS D'URGENCE DANS LE CADRE DE L'ALT

L'ensemble du parc des 25 logements ALT est composé de :

A Caen : 16 logements

- 5 T1
- 2 T2
- 6 T3
- 3 T4

A Fleury / Orne : 1 T3

A Lisieux : 8 logements

- 4 T1
- 2 T2
- 2 T3

Occupation en 2021

	Présents	Accueils	Sorties
Ménages	37	19	12
Femmes seules	6	2	3
Femmes avec enfants	10	5	4
Hommes	20	11	5
Hommes avec enfants	1	1	0
Enfants	17	8	5

Sorties en 2021

Service accompagnant	Hébergement avant ALT	Composition familiale	Durée de l'hébergement	Sortie	Bailleur
CPH	CPH	1 homme	5.9 mois	Tiers	
CHRS Le Jardin	Maison d'arrêt	1 homme	13.6 mois	Logement privé	
CHRS Le Jardin	ALT	1 homme	21 mois	Logement public	SAGIM
Service logement	SAAS	1 femme	16.6 mois	Logement public	CLMH
Service logement	Famille	1 homme	8.7 mois	Logement public	INOLYA
Service logement	Logement privé	1 femme + 2 enfants	4 mois	Logement public	La Caennaise
Service logement	CADA	1 homme	2 mois	Logement public	CLMH
Service logement	115	1 femme + 1 enfant	49.9 mois	Logement public	CLMH
Service logement	115	1 femme + 1 enfant	4.4 mois	Logement public	CLMH
Service logement	CHRS J. VAN DAELE	1 femme	8.7 mois	Logement public	CLMH
Service logement	115	1 femme + 1 enfant	10.2 mois	Logement public	
Service logement	115	1 femme	17.2 mois	Logement public	CLMH

L'argument principal des bailleurs reste l'absence de petits logements tant sur le territoire caennais que sur le Pays d'Auge pour les personnes seules.

Pour les femmes avec enfants, la situation est différente. Les femmes suivies sont majoritairement connues au titre des violences conjugales.

Dans ce cas, la séparation conjugale est extrêmement complexe et conflictuelle. La procédure devant le JAF peut durer extrêmement longtemps et les bailleurs attendent la décision finale de la résidence des enfants avant de poser une option de relogement et ce au regard des ressources et de la composition familiale future, d'où un délai d'attribution plus long.

37 ménages ont pu être accompagnés vers le logement autonome dans le cadre de l'ALT en 2021.

L'accès au logement autonome a pu se réaliser pour **11** ménages en 2021 et ce, principalement en lien avec 4 bailleurs publics : CLMH, La Caennaise, SAGIM et Ynolia.

Ce relogement a fait suite à 14.2 mois en moyenne d'hébergement en ALT.

V. LE PARTENARIAT

Afin de mener à bien l'ensemble de ces objectifs, de nombreux partenaires sont sollicités.

Santé / Accès aux soins :

- L'EPSM, l'EMPP et le CHU
- La PASS
- La CPAM, la cellule DETRES
- Les services spécialisés (CAARUD, Maison des addictions, ...)
- Les CMP
- Le centre de planification
- Les médecins généralistes
- Le Planning familial
- Les spécialistes.

Hébergement / Logement :

- Les bailleurs publics et privés
- Le SIAO
- Le FSL
- Le SYPLO
- EDF GDF, les compagnies des Eaux
- Les FJT
- L'AIVS AISCAL
- La maison de l'Habitat
- Les maisons relais
- Les résidences sociales

Emploi – Formation :

- Pôle Emploi
- La CLI
- Les missions locales
- Les organismes de formation

Social :

- Les centres sociaux
- Les assistants de service social de secteur ou spécialisés
- Les référents RSA
- Les associations caritatives
- La CAF
- Les mairies (bureau des affaires scolaires et sociales)

- Les établissements scolaires
- Les CCAS

Autres partenaires liés à l'asile :

- ASTI
- OFII
- Services de la préfecture

Nous entretenons de bonnes relations avec l'ensemble de ces partenaires.

Il est toutefois à noter que les travailleurs sociaux de secteur expriment un manque de disponibilité pour finaliser des passations en fin de mesure d'accompagnement. Passations pourtant indispensables afin de prévenir des difficultés à venir.

Nous notons également une absence de liens étroits avec les services de la préfecture. Ce lien permettrait d'éviter des ruptures de droit pour les publics accompagnés nécessitant le renouvellement de leur droit au séjour. Les démarches liées au renouvellement des titres de séjour sont complexes, amènent parfois à une rupture de droit, ce qui met en péril l'accès et/ou le maintien en logement autonome.

Pour les personnes bénéficiaires de la protection Internationale, la barrière de la langue, la méconnaissance des dispositifs et administrations complexifient les accompagnements et nécessitent un maillage partenarial à construire et à consolider.

PERSPECTIVES 2022

Après une année de réflexion et d'expérimentation, l'association a fait le choix de légitimer davantage le service logement en lui donnant toute autonomie de travail tout en restant en lien étroit avec les différents services de l'association.

Afin de mener au mieux son projet de création d'un service logement, l'association a doté pour 2021 le service logement de 3 ETP, répartis sur le territoire de Caen et Lisieux.

Dans le cadre de la politique gouvernementale de développement du logement d'abord, l'association Itinéraires devra poursuivre son développement des mesures d'accompagnement vers et dans le logement auprès des publics précaires qu'elle accompagne et envisager le développement de nouveaux modes d'accompagnement.

Nous poursuivrons sur 2022, nos liens étroits avec nos bailleurs de proximité et tenterons de développer de nouveaux partenariats afin de développer l'accès au logement public pour les personnes accompagnées mais également de développer si besoin d'autres dispositifs dans un même souci d'individualiser au mieux les réponses apportées aux besoins repérés.

Dans le cadre du FNAVDL, le bailleur social Inolya s'est rapproché de l'association afin d'acter un partenariat pour la mise en œuvre de 11 mesures d'IML sur le territoire du pays d'Auge. Ces mesures concerneront les publics reconnus par le DALO et le PRU mais également des ménages hébergés et accompagnés par l'association ITINERAIRES.

Dans le cadre de notre convention avec le Conseil Départemental et afin de répondre au plus près des besoins des usagers, nous avons expérimenté en 2021, les mesures d'ASLL en amont de l'accès au logement (maximum 2 mois avant l'entrée) afin de sécuriser au mieux l'entrée dans les lieux. Ce dispositif sera reconduit sur 2022.

Nous poursuivrons sur 2022 l'écriture du projet de service du service logement. Riche de notre expérience en ce domaine, nous souhaitons pouvoir mener au sein du service logement des actions collectives en lien avec les besoins repérés et ce également pour favoriser le lien social, lien incontournable dans toute action d'insertion sociale et professionnelle.

Sigles et acronymes utilisés

A

AAH	Allocation Adulte Handicapé
AISCAL	Association Immobilière et Sociale du Calvados
AIVS	Agence Immobilière à Vocation Sociale
ALT	Allocation Logement Temporaire
ARE	Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
ASPA	Allocation de Solidarité aux Personnes Agées
ASS	Allocation de Solidarité Spécifique
ASTI	Association de Solidarité avec Tous les Immigrés
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement
AVDL BPI	Accompagnement Vers et Dans le Logement – Bénéficiaire de la Protection Internationale

C

CADA	Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CAF	Caisse des Allocations Familiales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CESF	Conseiller en Economie Sociale et Familiale
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CLI	Commission Locale d'Insertion
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMS	Centre Médico-Social
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement

D

DALO	Droit au Logement Opposable
DAVL	Dispositif d'Accompagnement Vers le Logement
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

E

EMPP	Equipe Mobile Psychiatrie Précarité
EPSM	Etablissement Public de Santé Mentale
ES	Educateur spécialisé

F

FAIR	Favoriser l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés
FJT	Foyer Jeunes Travailleurs
FNAVDL	Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement
FSL	Fonds de Solidarité pour le Logement
FTDA	France Terre d'Asile

	I	
IML		InterMédiation Locative
	O	
OFII		Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
	P	
PASS PRU		Parcours d'Accès Spécifique Santé
	R	
RSA		Revenu de Solidarité Active
	S	
SAAS		Service d'Accueil et d'Accompagnement Social
SIAO		Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SPADA		Structure du Premier Accueil des Demandeurs d'Asile
SYPLO		SYstème Priorité LOgement
	U	
UDAF		Union Départementale Des Associations Familiales
USDA		Unité de Solidarité Départementale de l'Agglomération